

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'AGHA, Alger

S.A., 29 décembre 1925 p. 99 ans.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'AGHA
S.A. au capital de 0,43 MF.
Siège social : Alger
Registre du commerce : Alger, n° 15.400
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 584)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres, nommés pour 1 an, propriétaires de 1 actions.

GILLOT (Victor), 21, bd Victor-Hugo, Alger ;
VIDAL (Louis), à Chéragas (Alger) ;
DELPECH (Julien), 37, r. Michelet, Alger.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

RIGOLLET (Léon), 24, bd Carnot, Alger ;
MARTEL (Pierre), 4, r. Burdeau, Alger.

Objet. — La propriété, l'administration et l'exploitation directe ou indirecte, par bail, location ou autrement, des immeubles situés à Alger, quartier Mustapha.

Capital social. — 0,43 MF en 860 act. de 500 fr., dont 850 attribuées à MM. Warot, Vidal et de Harem.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; la somme que pourra fixer chaque année l'A.G, sur la proposition du conseil, p. constituer tous fonds de réserve extr. de prévoyance ou d'amortissement. Le solde réparti entre tous les act.
